



## Héritage, vente immobilière et achat

-----  
Par LittleCat

Bonjour,

La situation est la suivante.

Mon père est décédé en mars 2021.  
J'ai encore ma mère, et j'ai également 2 soeurs.

Ma mère est usufruitier de la maison de mes parents. Mes soeurs et moi nu-propriétaires.  
La maison a été estimée par le notaire à 220 000?

Ma mère souhaite vendre la maison et en acheter une de valeur équivalente, donc récupérer 100% de l'héritage.

En soit, ça ne pose problème à aucun des 3 enfants.

Mais quand il y a de l'argent, il n'y a pas de famille.  
Nous avons peur que notre mère revende la maison achetée seule à son nom avec l'héritage que nous lui laissons.  
Donc nous perdons ce que notre père voulait nous léguer.

Puis-je acheter la nouvelle maison avec ma mère en temps que nu-propriétaire à 12,5% (ma part sur la précédente maison)?

Il y a t'il d'autres moyens de m'assurer récupérer ma part au décès de ma mère ou à la vente de cette 2nd maison ?

Merci